DIRECTIVES DE POSE DE S CONTRE L'EAU ET LA GLACE IKO ARMOURGARD MC / IKO STORMSHIELD MD

MESSAGE IMPORTANT • À LIRE : NOTE :
Les produits doivent être installés correctement car ils ne sont conçus que pour ces applications. Nous déclinons toute responsabilité relativement aux infiltrations ou aux problèmes résultant de l'installation inadéquate du produit, D'une négligence durant la préparation de la surface à couvrir ou du non-respect des exigences des normes minimales en matière de biens immobiliers (minimum property standards) relatives à la ventilation. Avant d'installer ces bardeaux selon les instructions figurant sur l'emballage, consulter tous les codes du bâtiment pertinents ainsi que les normes minimales en matière de biens immobiliers. Soyez vigilants lorsque vous empilez les paquets de bardeau sur un toit en pente.

ÉTAPE 1 : PRÉPARATION DU PLATELAGE : Le platelage doit être lisse, ferme, propre, sec et cloué sécuritairement. Les panneaux de bois le constituant doivent être conçus pour une application extérieure, conformément aux exigences du code du bâtiment. L'épaisseur minimale est de 9,5 mm (3/8 po) pour le contreplaqué, et de 11 mm (7/16 po) pour les panneaux de copeaux orientés. La pose de bardeaux d'asphalte sur un support en bois de construction (incluant la planche et la planche à feuillure) n'est pas recommandée, car elle peut entraîner un problème de gondolement, non couvert par la garantie limitée applicable aux bardeaux d'asphalte.

ÉTAPE 2 : LARMIER LE LONG DE L'AVANT-TOIT : Le long de l'avant-toit, installez les larmiers directement sur le platelage en espaçant les clous d'environ 305 mm (12 po.)

ÉTAPE 3 : PROTECTION DE L'AVANT-TOIT : Appliquez une protection d'avant-toit comme le Protecteur contre la glace et l'eau IKO StormShield®, en respectant les exigences du code du bâtiment ainsi que les directives de pose du fabricant. Le protecteur doit déborder de l'avant-toit de 6.35 mm à 19 mm (1/4 à 3/4 po) et remonter sur le toit jusqu'à au moins 610 mm (24 po) au-delà de la paroi intérieure du mur.

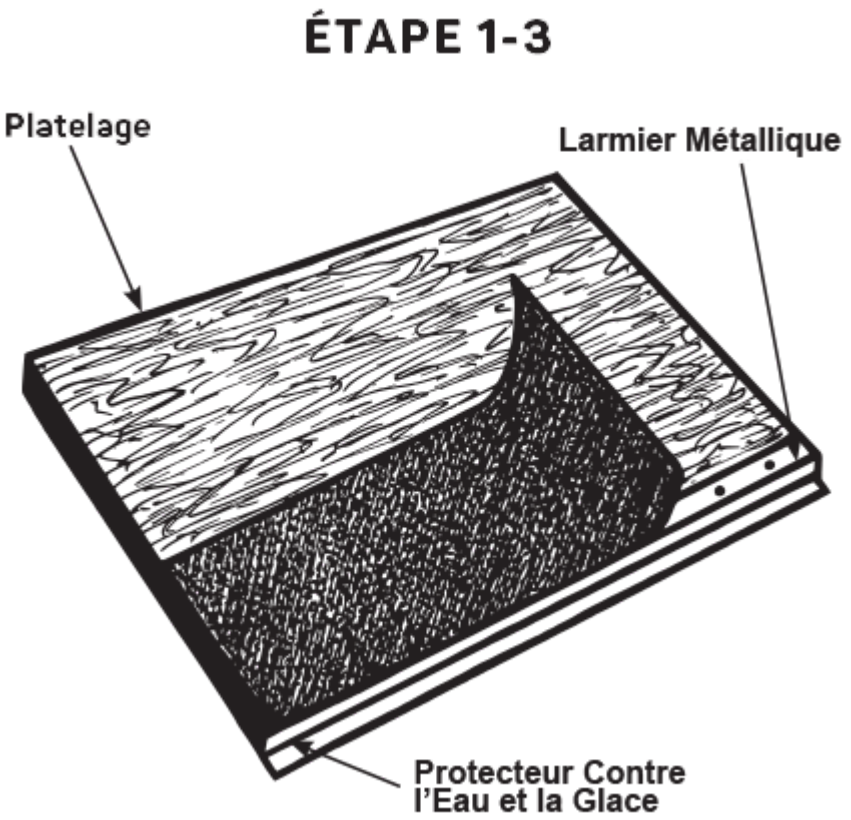

ÉTAPE 4 : Coupez la membrane en longueurs de 3 m à 4,5 m (10 à 15 pieds).

ÉTAPE 5 : Déroulez et alignez sur le bord inférieur du larmier ou (si vous l'utilisez) ou sur l e bord inférieur du toit déborder de l'avant-toit de 6.35 mm à 19 mm (1/4 à 3/4 po). Fixez
la bordure supérieure à l'aide de 4 attaches mécaniques temporaires également espacées.
ArmourGard/StormShield a une pellicule pelable en 2 pièces, fendue en longueur au centre du rouleau.

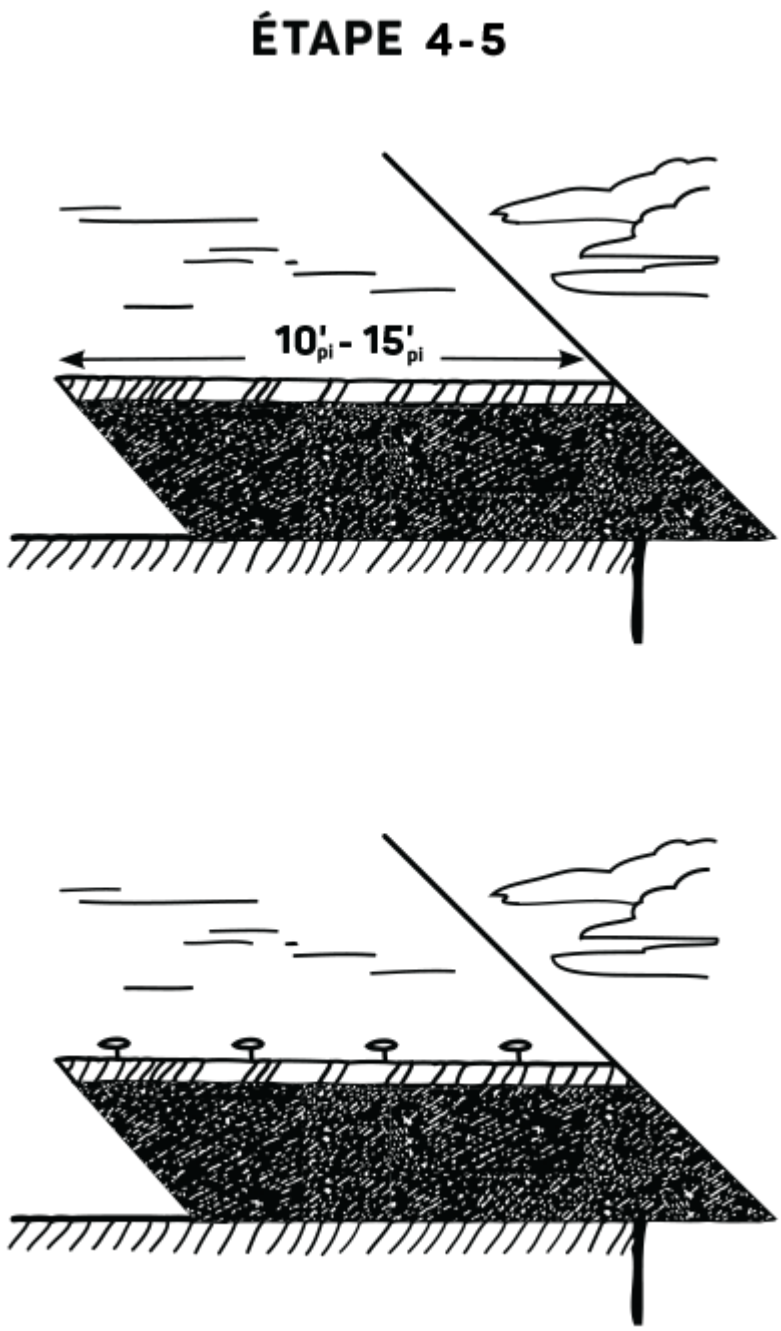

ÉTAPE 6 : Soulevez la moitié inférieure et enlevez la pellicule du bas, exposant la surface adhésive.

ÉTAPE 7 : Replacez soigneusement la membrane et pressez-la fermement en place. Évitez les rides. Enlevez les attaches temporaires.

ÉTAPE 8 : Ramenez a moitié supérieure vers le bas et enlever la pellicule.

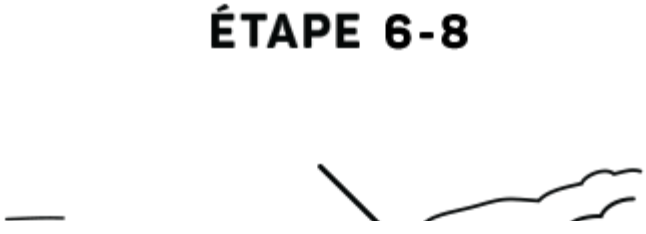

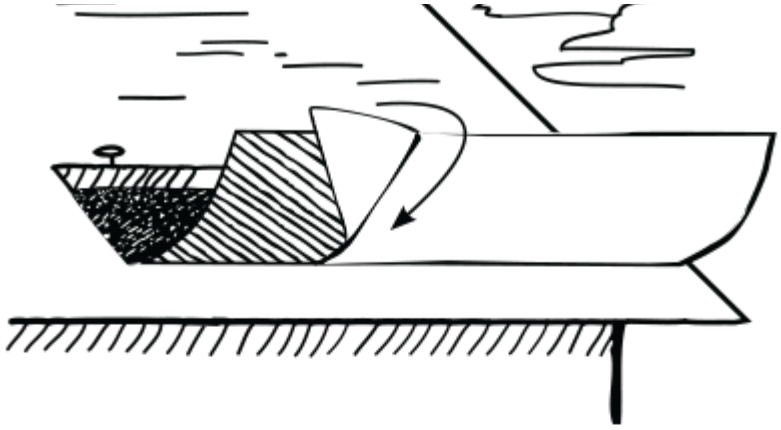

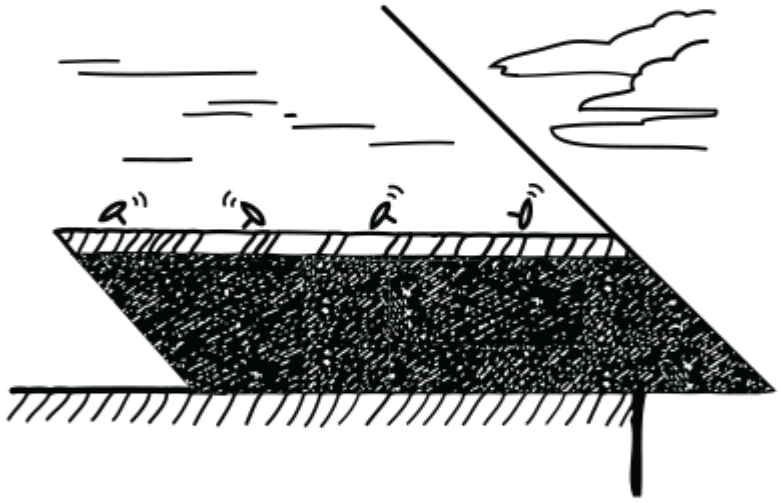

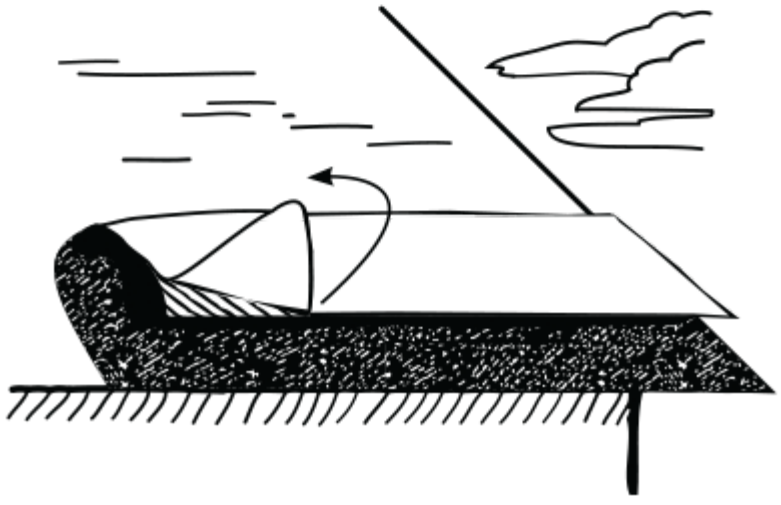

ÉTAPE 9 : Replacez soigneusement la membrane sur le support et pressez-la fermement en place. Évitez les rides. S'il faut plus d'un rang, le rang du haut doit chevaucher le galon de la lisière du rang du bas.

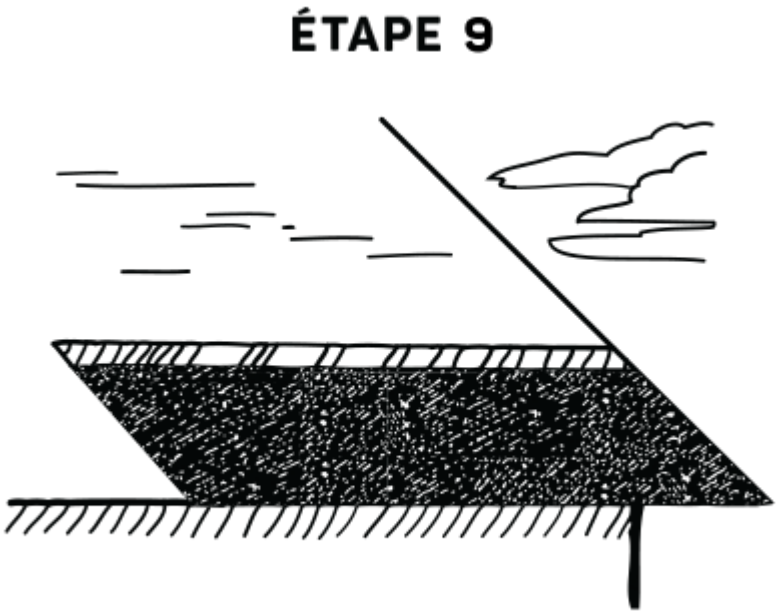

ÉTAPE 10 : Les chevauchements de bouts doivent être d'au moins 15 cm (6 po), roulés pour en assurer l'adhésion et être éloignés d'au moins 61 cm (24 po) de ceux du rang précédent. Si vous utilisez le protecteur contre l'eau et la glace IKO, chevauché selon les indications ci-dessus, sur un toit à faible pente (2/12 à 4/12), posez les bardeaux avec pureaux normaux. La membrane ne doit pas être laissée exposée au centre d'une noue ouverte (à découvert).

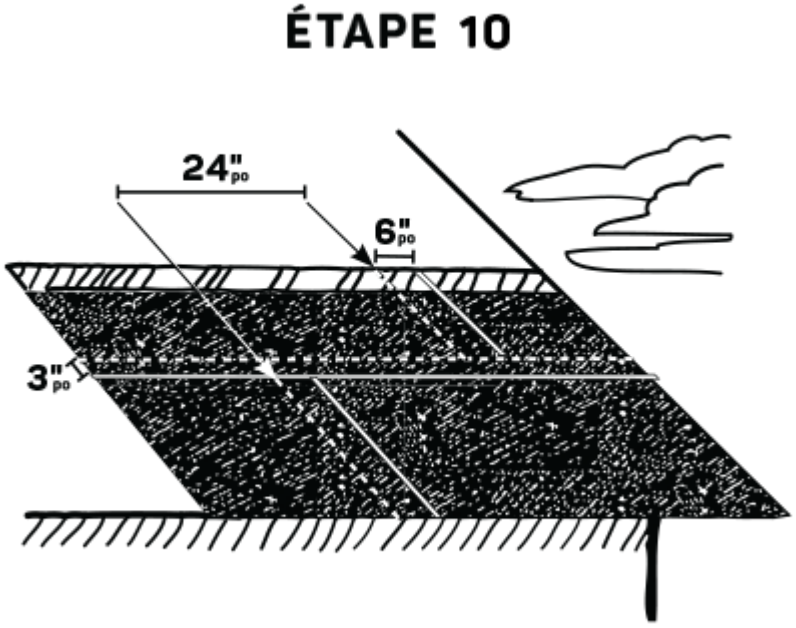

Noues et faîtes : Taillez la membrane en bandes de 1,2 m à 1,8 m (4 à 6 pi) de longueur. À la noue, commencez au point le plus bas du toit et posez en amont, chevauchant chaque feuille d'au moins 15 cm (6 po). Retirez la pellicule protectrice et centrez la feuille sur la noue ou le faîte. Couvrez et pressez en place à partir du centre de la noue vers l'extérieur.

Protection contre les digues de glace : La membrane doit être posée de manière à couvrir une section plus large que celle où risque de se former une digue de glace et au moins 61 cm (24 po) au-delà de la face intérieure du mur extérieur.
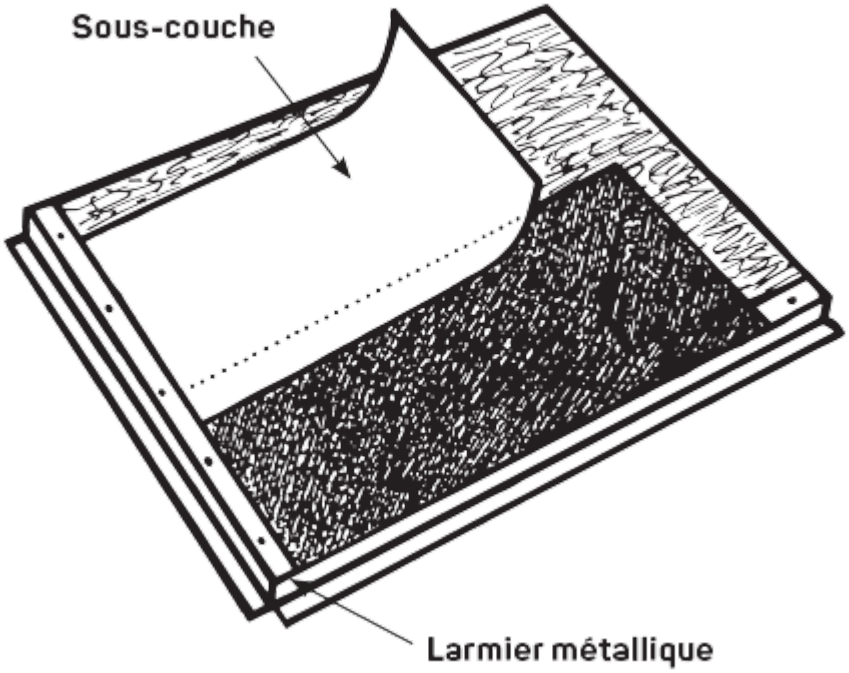
Larmiers : Les larmiers doivent être situés sous la membrane aux débords de toit et par-dessus la membrane aux rives.